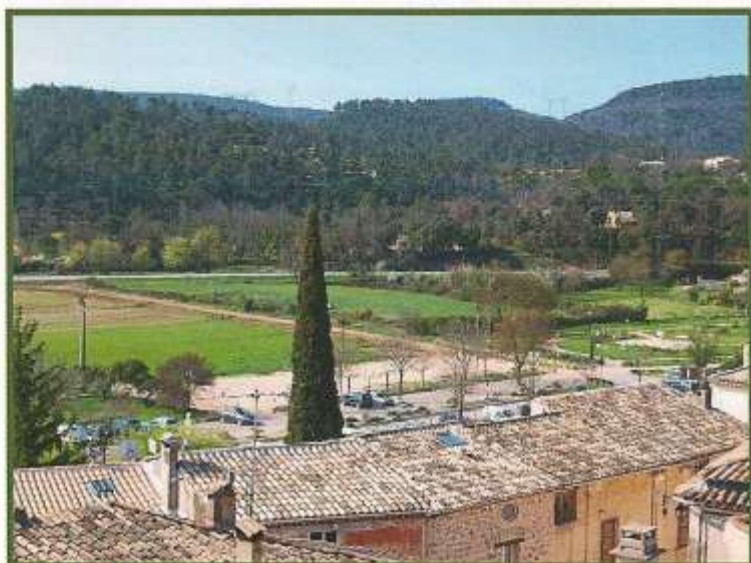


Sainte-Anastasie sur Issole



Bulletin Municipal

AVRIL 2010
n° 235

LE MOT DU MAIRE

Un budget communal, contrairement à celui de l'Etat, ne pouvant être voté en déficit est soumis à la recherche permanente de solutions effaçant, au moins temporairement les conséquences de difficultés qui lui sont extérieures, telles par exemple celles liées à la crise économique que nous traversons encore.

Pour nous ce budget 2010 n'a cependant pas été un exercice de haute voltige et nous avons, par une anticipation fiscale effectuée en 2009, pu maintenir l'ensemble de nos objectifs.

Ce résultat, qui n'a en fait rien d'extraordinaire, est obtenu grâce à notre adhésion au plan de relance gouvernemental et la stricte programmation pluriannuelle de nos investissements dans le cadre du contrat de territoire du Conseil Général.

N'ont pu cependant être maîtrisés les coûts des services échappant totalement à notre décision (par exemple carburants, électricité, eau...).

Pour l'avenir notre situation financière devrait rester stable tout en suivant le sort de beaucoup d'autres communes. En ceci elle sera liée étroitement à la sortie de crise.

En conclusion et bien qu'il ne soit pas totalement interdit de rêver, nous devons intégrer à nos projets le fait que la perfusion financière départementale vers les communes ne sera pas garantie ad vitam eternam et que les années qui viennent devront être conduites avec prudence. Là encore, c'est bien dans la perspective d'une autre grande intercommunalité pouvant correspondre au Territoire de la Provence Verte, que nous devons nous insérer afin d'être en 2014 en mesure de satisfaire, à des coûts raisonnables, les besoins modernes de nos concitoyens... et donc les vôtres.

PS : Pour la suite voir en dernière page.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrage. Fermeture momentanée pour travaux, Vente ou dépose d'objets divers.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51 La prochaine permanence aura lieu le Vendredi 28 MAI 2010, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11 H. à 12 Heures.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H.

Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » :

Les Mardis 18 et 26 MAI 2010

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES
Cité Administrative, Rue des déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles. Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H. Le Mercredi de 14H à 17H.
Tél. : 04.94.72.27.40

Numéros utiles



Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult : 04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15

Jean-Pierre MORIN,
Maire de STE-ANASTASIE,
Le Conseil Municipal,

Ont l'honneur de vous inviter à la

Commémoration Officielle de la VICTOIRE du 8 mai 1945

avec la participation de la Chorale « Chant et Amitié »

10H15 : Départ du cortège (devant la Mairie)

10H30 : Cérémonie devant le Monument aux Morts
(cimetière)

10H45 : Apéritif au Bar des AMIS



FETE DE LA MUSIQUE

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la Fête de la Musique aura lieu cette année le dimanche 20 juin, place de la Gare (si le temps le permet !!!!)
Que vous soyez artiste, amateur ou professionnel, et si vous souhaitez communiquer votre passion, la Fête de la Musique en est l'occasion. Alors, n'hésitez pas, venez vous inscrire à la mairie avant le 15 mai afin que l'on établisse le programme pour que cette fête soit un moment d'émotions partagées.

Chronique municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 AVRIL 2010

N°10/10 : Budget Communal

Adoption du Compte de Gestion 2009

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°10/11 : Budget Communal

Compte Administratif 2009

Le Compte Administratif de la Commune de 2009 se résume ainsi : Excédent de clôture 906 656.18 €.

N°10/12 : Budget Communal

Affectation de Résultat 2009

L'excédent de clôture est affecté comme suit :

-200 000 € au compte 1068

-313 706.51 au compte 002

-392 949.67 au compte 001

N°10/13 : Budget Primitif Communal 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2010 :

. Dépenses et Recettes de Fonctionnement : 1 903 646 €

. Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 271 356 €

N°10/14 : Budget Eau et Assainissement

Adoption du Compte de Gestion 2009

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°10/15 : Budget Eau et Assainissement

Compte Administratif 2009

Le Compte Administratif de la Commune de 2009 se résume ainsi : Excédent de clôture 540 314.56 €.

N°10/16 : Budget Eau et Assainissement – Affectation de Résultat 2009

L'excédent de clôture est affecté comme suit :

-116 705.89 € au compte 002

-423 608.67 € au compte 001

N°10/17 : Budget Primitif Eau et Assainissement 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2010 Eau et Assainissement :

. Dépenses et Recettes d'Exploitation : 191 705 €

. Dépenses et Recettes d'Investissement : 441 429 €

N°10/18 : Vote des taux d'imposition 2010

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2010 comme suit : Taxe d'habitation 11.00 %, Taxe sur le foncier bâti 21.20 %, Taxe sur le foncier non bâti 87.35 %.

N°10/19 : Prix de l'Eau et de l'Assainissement

Le Conseil Municipal décide de reconduire les montants votés en 2009 soit : le m3 pour l'eau : 0.17 €, le m3 pour l'assainissement : 0.55 €, prime fixe eau : 7.62 €, prime fixe assainissement : 0.76 €

N°10/20 : Annulation de titres

Le Conseil Municipal décide l'annulation de titres des exercices antérieurs concernant la cantine et les ordures ménagères pour un montant total de 570.28 €.

N°10/21 : Cession d'un véhicule municipal

Le Conseil Municipal accepte de vendre à M Constant Thierry un véhicule municipal de marque Land Rover, immatriculé 7040WS83 pour un montant de 300 €.

N°10/22 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Le Conseil Municipal accepte la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et décide :
-de calculer la redevance en prenant le seuil de la population de la commune issue du recensement en vigueur depuis le 01/01/2010 ;
-de fixer le montant de la redevance pour

occupation du domaine public au taux maximum prévu au décret n°2002-409 du 26/03/2002 en y appliquant le taux de revalorisation de 27.73 %.

N°10/23 : Feu d'artifice 2010 (animation rurale)

La commune décide de solliciter du Conseil Général une subvention d'un montant de 1 750 €. Montant du projet 2 500 €, le reste en autofinancement.

N°10/24 : Indemnité représentative de logement des instituteurs 2009

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable au montant de l'indemnité proposé pour l'année 2009 soit 3 229.55 €.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis son ouverture en novembre 2009, quelques dysfonctionnements sont venus émailler le fonctionnement de l'Agence Postale communale. Et de dire « c'était mieux avant..... avec la Poste !!! »

Certes, la dénomination a changé, mais le donneur d'ordres lui n'a pas changé, c'est toujours l'enseigne « LA POSTE » qui manage l'activité du guichet et la mise en sécurité des envois déposés par les clients.

D'ailleurs notre agence postale communale, comme d'autres bureaux de poste fait partie du réseau de LA POSTE géré par le bureau centre de Garéoult.



confidentiels.

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILISEES ET/OU A MOBILITE REDUITE

Aujourd'hui vous êtes bien entouré, famille, amis, voisins, et vous savez qu'ils seront là, au cas où !!!! Sans être alarmiste, il se peut qu'un jour vous vous retrouviez seul, sans aucune aide extérieure. Que faire alors ? Afin de ne pas subir cette situation, faites-vous recenser auprès du CCAS, pour qu'une aide adaptée puisse vous être apportée lors d'événements climatiques lourds (canicule, neige, incendies....). Téléphone 04 94 69 64 47. Les renseignements fournis resteront

Mme Rose-Marie BRETON - 1er Adjoint

ADMISSIONS À L'ECOLE MATERNELLE

Certificat d'inscription scolaire :

A demander en Mairie, il vous sera délivré dans un délai de 3 jours après dépôt du dossier comprenant : l'imprimé retiré sur place, le livret de famille et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Cette démarche effectuée, vous pourrez alors vous présenter à l'école maternelle (quartier du Pont Vieux) les lundi, jeudi ou vendredi entre 13 heures 30 et 14 heures.

Munis des documents suivants : le certificat d'inscription scolaire, une photocopie du livret de famille (parents et tous les enfants), une photocopie du carnet de santé (vaccinations : Pentacoq, R.O.R., B.C.G.), un certificat de radiation (si votre enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement), une attestation d'assurance pour l'année scolaire 2010-2011 avec les deux clauses « responsabilité civile » et « individuelle corporelle ».

La Directrice



PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Dans le cadre de l'élaboration du plan de sauvegarde de la commune contre les risques majeurs (inondations, feux de forêts...) il est demandé aux infirmiers et pompiers volontaires de bien vouloir transmettre à la Mairie leurs coordonnées (adresse et numéro de téléphone).

Bien entendu ce n'est pas une obligation mais presque. Merci d'avance.

Roger SABATIER, Adjoint au Maire

LA MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

Mercredi 12 mai 2010

De 10h à 16h



3ème rencontre des formations en alternance du tertiaire

Associer formation et emploi.

pourquoi pas vous ?

Vous avez le niveau BAC Général ou vous êtes titulaire d'un BAC Général ou Professionnel, vous souhaitez travailler dans les métiers du tertiaire (Secrétariat, banque, commerce, management, assurance, immobilier...)... Intégrer une formation BTS en alternance c'est possible ! Contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation, filières de formations généralistes ou spécialisées...toutes les informations pratiques pour bien choisir votre contrat en alternance. Des Organismes de Formation seront présents pour vous informer sur leurs cursus de formation respectifs, les métiers et les secteurs d'activité adeptes de l'Alternance. Exemples d'Organismes de formation présents : HERMES Formation, OPTIMA, IMAGE, ISECC
Renseignements et contacts : Antenne de Brignoles, Tél : 04 94 59 03 40 , www.missionlocale-ohv.fr



Odelvar ODEL VAR Centre de Loisirs à Ste-Anastasie

Les Vacances d'été du lundi 5 juillet au vendredi 6 août seront organisées autour de trois grands thèmes : « L'île aux pirates » 1ère quinzaine

« Les irréductibles Gaulois » 2ème quinzaine

« Bouge ton corps » la dernière semaine

Notez dès à présent que les inscriptions débiteront début juin,

les dates et lieux d'inscription paraîtront dans le prochain bulletin ainsi que la liste des documents à fournir lors de l'inscription.

CROTTIBOITE « Une solution approuvée par nos amis les bêtes et acceptée par leurs maîtres »



telle est la devise de cette innovation révolutionnaire.

Soucieuse de la propreté de ses

espaces publics la commune va s'équiper d'un système écolo afin de gérer les déjections canines laissées au hasard de leur cheminement par ces chers toutous. Concrètement, la « Crottiboite » en carton à usage unique, sera mise à disposition du public dans un distributeur prévu à cet effet avec poubelle intégrée. Une fois refermée, la « crottiboite » sera déposée dans le distributeur aux fins de compostage ultérieur.

Dans un premier temps, le distributeur sera installé place St-Just.



ATTENTION AU FEU - RAPPEL

A partir du 01 JUIN tous les feux libres sont formellement interdits à moins de 200 m de la forêt, des friches et des landes (pour les feux de cuisson des demandes exceptionnelles d'autorisation doivent être déposées en mairie), les terrains doivent être débroussaillés et entretenus et enfin qu'au-delà de la réglementation en vigueur, le bon sens n'est jamais à proscrire. Jusqu'à cette date l'incinération des végétaux n'est soumise qu'au respect des règles habituelles : vitesse du vent, moyen de contrôle et d'extinction...



STE-ANASTASIE VUE DU CIEL

Notre église n'est pas née d'hier, elle a traversé bien des âges, bien des malheurs, bien des bonheurs. Ce faisant elle a tenu la route depuis le cœur du moyen âge et en un mot, elle pourrait nous en conter...

Depuis deux ans la commune, toujours en accord avec « l'Ordinaire » a entrepris non pas de la transformer, mais plus simplement de lui redonner avec humilité sa véritable nature, celle d'un édifice voué au culte de la foi de ses bâtisseurs, sobrement fidèle à ce que ces paysans et ces moines avaient imaginé aux abords de l'an mil. A ces considérations historiques remontant à la tradition des ateliers lombards, s'est ajoutée depuis quelques décennies la nécessité de remédier à de préoccupants problèmes d'infiltration d'eau de pluie dans ses vieux murs de pierres, terre et de chaux.

Aujourd'hui, la restauration de ce clocher d'origine qui avait couvert l'église jusqu'au début du siècle dernier, devrait du moins nous l'espérons, remédier à cette situation. Quant à la cloche des heures et au campanile, ils ont été maintenus selon d'autres exemples varois, afin de respecter à Ste-Anastasie une tradition plus récente.

Enfin, viendra peut-être le temps de réaliser un projet de restauration de l'intérieur de l'Eglise. Ce ne sera cependant qu'après l'accomplissement de procédures longues, complexes et certainement coûteuses, conduites avec l'autorité de la Paroisse et du Diocèse.



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE de la PROVENCE VERTE (PAHPV)

L'article paru dans le dernier bulletin, a déjà permis de recueillir quelques documents sur le passé du village, et nous remercions les personnes qui se sont manifestées pour que la mémoire de ce riche passé ne disparaisse.

Afin d'avoir une approche la plus exhaustive possible de notre patrimoine (architectural, culturel...) tous documents (photos, papiers...) en votre possession seront forts utiles. Contactez en mairie, Mr. Olivier Hofmann, Adjoint et membre de la commission du PAHPV.



Olivier Hoffmann – Adjoint au Maire

La vie associative



ASSOCIATION ARTS'TASIE

Lundi 24 mai, traditionnelle FOIRE AUX CROUTES par Arts'Tasie, à partir de 8 H, au Pré de Naples.

L'entrée est gratuite et toutes les personnes qui veulent exposer leurs peintures sont les bienvenues. A 11 H 30 : Vin d'honneur Munissez vous de votre casse-croûte, nous pique-niquerons tous ensemble sous les frondaisons si le soleil nous fait la grâce d'être de la partie, n'en doutons pas. Les enfants qui veulent exposer leurs œuvres sont les bienvenus. Pour tout renseignement tél. : 04.94. 59.85.35

A bientôt au Pré de Naples

Le Président – JP Coussaert



ASSOCIATION BOULISTE

Le Retour

Suite à l'Assemblée Générale du 10 octobre 2009, l'Association Bouliste de Sainte-

Anastasie vous informe de son nouveau bureau.

Ont été élus : MM Hervé VIALLETON, Jonathan VIALLE, Pascal AIGNAN, Romain TURCHI, Stéphane BAUDELET et Edouard VIALLE.

Concours Mai 2010

1er Mai : 2x2 pétanque 14 h 30

8 Mai : 2x2 pétanque 14 h 30

28 Mai : Mixte 2 hommes/1 Femme 20h30

30 Mai : 2x2 pétanque

Amis Boulistes Venez nombreux.

Le Président





ASSOCIATION « Les ONIX »

Les Onix se préparent pour leur FESTIVAL du 22 mai prochain, qui se déroulera Place des Ferrages.

Le groupe a d'ailleurs pris ses repères en essayant la place, lors de la foire aux plants qui a eu lieu dimanche 18 avril sous un soleil radieux.

Nous espérons que vous viendrez nombreux, pour découvrir une rencontre de plusieurs groupes, tous différents les uns des autres.

Le bureau.



Le SALOON COUNTRY DANCE

organise le 29 mai 2010 dans la salle polyvalente de Sainte Anastasie, une journée et soirée Country et Line Dance animées par Jérôme Massiasse.

Un stage technique aura lieu de 10h30 à 12h30 et des stages tous niveaux de

15h00 à 18h00.

La soirée débutera à 20h00.

Renseignements et réservations :

<http://salooncountrydance.e-monsite.com>

0494727596



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Comité de Ste-Anastasie

En raison de travaux effectués par la mairie, le Secours Populaire sera fermé à la vente. Les dates d'ouverture de la Boutique seront inscrites au fur et à mesure sur le panneau devant le magasin.

Merci

Jo Peyrachon



CLUB DES RANDONNEURS

Marcher c'est un plaisir, c'est aussi un sport et une façon agréable de découvrir ou de redécouvrir la Provence.

Avec le printemps c'est sur le circuit de Pagnol que nos randonneurs aguerris se sont lancés dans l'aventure avec un solide casse-croûte « zénital » (comme le disent quelques fois pour faire les malins les Nuls de l'Info !).

L'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le **JEUDI 27 MAI** à 17h30, salle polyvalente.



CLUB DES CIGALES

Avant que la saison ne s'achève le Club vous propose une sortie en Camargue le 10 juin 2010.

Il existe de multiples façons de

passer une journée en Camargue.

Pour nous, la journée pourrait se dérouler comme suit – de 10h30 à 16h30 – :

Le matin : Accueil de la manade, balade en charrette, ferrade camarguaise, cavalcade,

Apéritif, Déjeuner avec daube camarguaise

L'après-midi : Grand spectacle taurin.

Prix par personne (sur la base de 30 participants) : 67 € transport compris

Inscriptions avant le 10 mai au 04 94 72 21 98

RM. BRETON



LA QUINTESENCE, pour cette nouvelle activité dans le village Pascale vous accueille pour des séances de détente et de relaxation, avec la pratique de l'Harmonie Gestuelle.

Des mouvements doux en musique qui vous permettront de retrouver bien être et sérénité.

Séances le lundi à 14 H et le mercredi à 18 H au Dojo/Ancienne Ecole Primaire

Renseignements : 06.14.60.65.25

COMITE DES FETES DE STE ANASTASIE

Organise

le lundi 24 mai



BROCANTE - PUCES - MARCHE PAYSAN
et PRODUITS BIO

De 7h à 19h - Place de la Gare

A NOTER :

-Les inscriptions pour le MECHOUI du 20 juin pourront être prises auprès des commerçants du village ou du Comité des Fêtes à partir du 15 mai 2010.

-Prochaine FOIRE le 26 juillet 2010 de 17h à 24 h

Le Président, J-Jacques GUIGNIER

La vie au village

APRES LA FOIRE AUX PLANTS

Après avoir fait vos emplettes de plants de tomate ou d'aubergine, ne soyez pas trop pressé pour les mettre en terre. Même en Provence, soyez patient et attendez les « Saints de Glace » correspondant aux derniers jours avant la mi-mai. Avant cela, un dernier coup de froid peut faire s'évanouir tous vos espoirs de récolte précoce. L'expérience vous recommande donc d'attendre sagement le passage de la St Mamert, de la St Pancrace et de la Saint Servais (les 11, 12 et 13 mai).



MUSIQUES A STE-ANASTASIE

Salle Polyvalente - Entrée Libre

*Samedi 15 mai à 20 h 30 : Concert de violoncelle virtuose et piano
Guillaume Artus interprétera des œuvres de Bach, Brahms, Fauré, Schubert, Saint-Saëns

*Mercredi 19 mai à 20 h 30 : Chorale de 45 jeunes
(de 12 ans à 18 ans) de la République Tchèque



Atelier Nid d'Abeille Couture

Retouches
Confection
Ameublement
Broderies
Couture - Réalisation
Cadeaux

04 94 72 20 92
06 74 88 35 12

Lorinne Bonifacio
336 allée des platanes
83136 Sainte-Anastasie - nidabeille@wanadoo.fr

Le Carnet de Sainte-Anastasie

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Michael MANISCALCO, né le 08 avril dernier. Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

CARNAVAL de TASIE

SAMEDI 8 MAI

A 13 h 30

Rendez-vous à la Place de la Gare.

Merci aux parents de préparer des gâteaux pour le goûter qui suivra le défilé.

VENEZ NOMBREUX !

Les Poètes de Sainte-Anastasie

Chanson printanière

« Si do ré fa sol la
Cher printemps te voilà.
Si do ré mi fa sol
Fa la si do ré mi. »
Chante le rossignol
Dans l'arbre reverdi.

« La sol fa mi do ré »
A dit la fleur du pré.
« Moi, le bleu myosotis
Toi, l'humble violette,
Le jaune pissenlit,
La blanche pâquerette,
Nous toutes réunies
Fa la si do ré mi
Avec le rossignol
Si do ré mi fa sol
Printemps très cher ami
Nous te chantons aussi. »

Jeannette Carrière
Printemps 2010

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Samedi 8 Mai :
COMMEMORATION du 08 Mai 1945 Départ du cortège devant la Mairie à 10 h 15
CARNAVAL de Tasie Départ du cortège Place de la Gare à 13 h 30
- Samedi 15 Mai :
CONCERT de violoncelle virtuose et piano Salle Polyvalente 20 h 30
- Mercredi 19 Mai :
CHORALE de 45 jeunes (de 12 ans à 18 ans) de la République Tchèque Salle Polyvalente 20 h 30
- Vendredi 21 Mai :
ASSEMBLEE GENERALE du Club de **BADMINTON** Salle Polyvalente 19 h
- Samedi 22 Mai :
FESTIVAL de **MAJORETTES** Place des Ferrages
- Lundi 24 Mai :
FOIRE A LA BROCANTE Place de la Gare de 7 h à 19 h
- **FOIRE AUX CROUTES** Pré de Naple à partir de 8 h
- Jeudi 27 Mai :
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du Club des **RANDONNEURS** Salle Polyvalente 17h30
- Samedi 29 Mai :
JOURNEE COUNTRY Salle Polyvalente

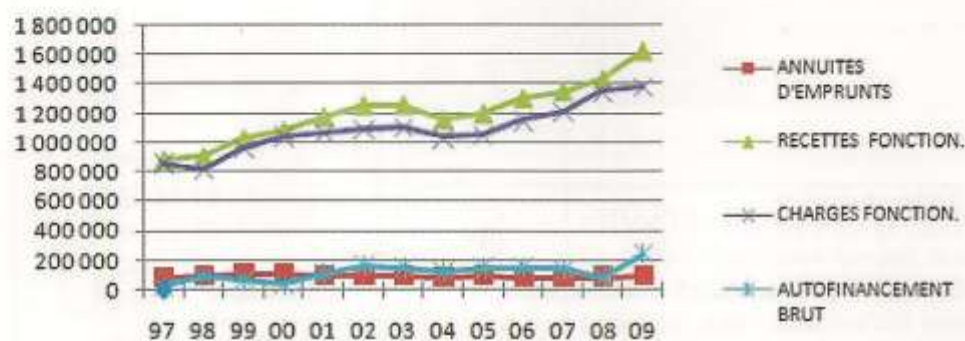
PETITES ANNONCES

- Assistante maternelle agréée, 3 places de libres.
Me contacter au
06.71.76.94.19 ou
04.94.78.64.01
- A louer, Ste-Anastasie centre village, appartement + de 90 m² (2 chamb. + 2 mezza.. Loyer : 800 €. 06.08.80.45.82
- A réserver Berger Belge Malinois (mère tat. 2EDK632), LOF, reste 2 femelles qui seront disponibles (pucées et vaccinées) fin mai 2010 : 600 €. Tél. : 06.30.34.98.31
- Homme célibataire peintre en bâtiment (bricoleur) cherche à louer studette ou studio (si petits travaux à faire, je les ferais gratuitement). Tél. : 06.26.83.21.05

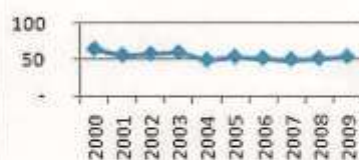
Le budget communal

Evolution pluriannuelle

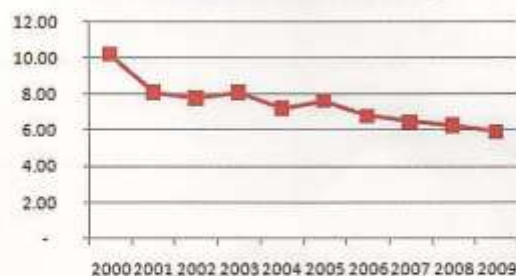
EVOLUTION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT



Annuité de la dette/habitant

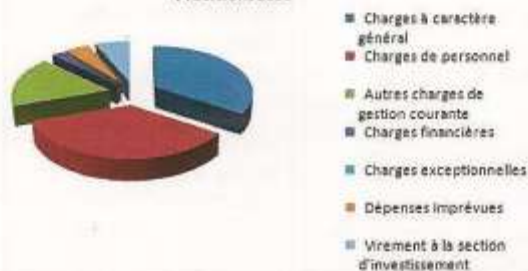


RATIO DE LA DETTE (annuité de la dette en % DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT)



Budget 2010

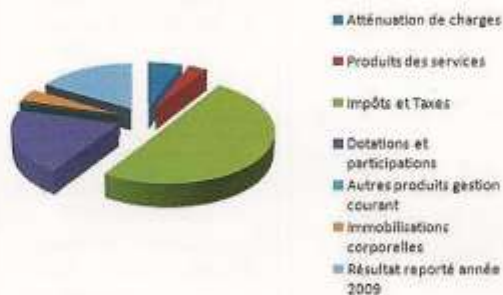
Dépenses de Fonctionnement
Prévisions 2010



Dépenses d'investissement
Prévisions 2010



Recettes de Fonctionnement
Prévisions 2010



Recettes d'investissement
Prévisions 2010



Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia.